

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

L'intersyndicale réclame une augmentation du budget



Les membres de l'intersyndicale publiant la déclaration/Adiac

L'intersyndicale de l'Université Marien-Ngouabi a exprimé, dans une déclaration rendue publique le 24 janvier à Brazzaville, le vœu de voir augmenter le budget de cet établissement d'enseignement supérieur pour lui permettre de faire face à ses nombreuses charges.

« La ministre de l'Enseignement supérieur et de l'Innovation technologique s'est engagée à faire le plaidoyer auprès du Premier ministre pour que le budget attribué à l'Université Marien-Ngouabi permette de faire appliquer intégralement le statut particulier du personnel. L'intersyndicale relève qu'il est inconcevable qu'un statut particulier signé depuis 2012 peine à connaître une application intégrale », note la déclaration.

Page 7

FORCES DE SÉCURITÉ

Basile Boka prend les rênes de la Garde républicaine



Le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, a installé officiellement hier dans ses nouvelles fonctions le commandant de la Garde républicaine, le colonel Basile Boka. Il remplace à ce poste le général de brigade Gervais Akouangué, désormais commandant de la gendarmerie. « Vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera pour l'intérêt du service, l'exécution des règlements militaires, l'observation des lois et règlements de la République conformément à la Constitution », a indiqué le ministre Raymond Zéphirin Mboulou.

Page 16

VIE DES PARTIS

Le PCT réceptionne ses archives historiques

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, a reçu hier à Brazzaville des archives historiques de cette formation politique des mains du ministre d'Etat, directeur de cabinet du chef de l'Etat, Florent Ntsiba.

« Au lendemain de la Conférence nationale souveraine, quelques compatriotes se sont mis à détruire l'Ecole supérieure du parti transformée en centre médico-social, saccageant les ouvrages thématiques et les fonds documentaires accumulés. J'ai demandé à récupérer cette richesse pour la mettre à l'abri de leur fureur », a déclaré Florent Ntsiba avant de transmettre les documents.

Page 2



Florent Ntsiba remettant un échantillon de documents à Pierre Moussa/DR

RÉGIES FINANCIÈRES

Rien de troublant à la douane congolaise

La Confédération syndicale des travailleurs du Congo et le Syndicat des douaniers du Congo ont démenti, le 23 janvier, les accusations d'abus impliquant la direction générale des douanes et droits indirects.

Ces allégations qui circulent sur les réseaux sociaux font état de la menace de barricader les bureaux du directeur général, sous prétexte de l'existence

de plus de 200 postes vacants, de l'occupation des postes stratégiques par des agents retraités et de l'utilisation prétendue peu orthodoxe des ressources humaines. Des allégations jugées attentatoires à la dignité de la corporation douanière par l'intersyndicale qui précise que la sérénité règne au sein de cette administration.

Page 3

ÉDITORIAL

IRM

La septième édition du Championnat d'Afrique des nations a laissé des traces avec l'élimination précoce des Diables rouges locaux. A leur tour, les U-17 Congolais se rendront en Algérie du 8 au 30 avril pour tenter de conquérir un titre qu'ils n'ont jamais gagné dans leur histoire mais aussi assurer une qualification pour le mondial de la catégorie qui se jouera au Pérou, du 10 novembre au 2 décembre de cette année. Atteindre ces objectifs permettra de constituer une ossature solide pour la sélection nationale. Tandis que le public sportif de son côté retrouvera le sourire.

La qualification est une chose, répondre aux exigences de la Confédération africaine de football (CAF) en est une autre. Résolument tourné vers l'avenir, le Comité exécutif de la CAF a, en effet, pris une mesure radicale pour lutter contre la fraude sur l'âge. La tolérance zéro qu'il prône répond en partie aux polémiques qui entourent les compétitions des jeunes souvent pris en défaut sur ce critère. Un amendement au règlement des tests par IRM (imagerie par résonance magnétique) a ainsi été approuvé afin de disqualifier toute équipe présentant un joueur non-éligible.

A vrai dire, la CAF a choisi la voie de la sagesse en mettant en place un plan de développement des équipes des moins de 17 ans. C'est un début. L'idéal serait que la mesure s'étende aux autres catégories, notamment les moins de 20 et 23 ans. Le Congo, de son côté, est un bon élève depuis que l'IRM s'est invitée pour la première fois au tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale. Ne pouvaient être éligibles à la compétition jouée à Limbé, au Cameroun, du 8 au 18 janvier, que les joueurs nés entre le 1er janvier 2006 et le 31 décembre 2008.

Comprenant désormais l'importance de cette problématique, la Fédération congolaise de football doit imiter la CAF dans l'organisation de son championnat national des moins de 17 ans. Miser sur les jeunes qui ont l'âge requis est l'occasion rêvée pour s'inventer de nouveaux héros.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le PCT réceptionne ses archives historiques

Le ministre d'Etat, directeur du cabinet du président de la République, Florent Ntsiba, a remis le 25 janvier au secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, des archives historiques de ce parti afin de consolider son fonds documentaire.

Composées, entre autres, des ouvrages de Lénine, de Karl Max et autres auteurs d'influence occidentale et capitaliste, ainsi que des documents fondamentaux du PCT, les archives jadis conservées à l'Ecole supérieure du parti avaient été récupérées, au lendemain de la Conférence nationale souveraine, à la demande de Florent Ntsiba. « *Lorsqu'au lendemain de la Conférence nationale, quelques compatriotes se sont mis à détruire l'Ecole supérieure du parti transformée en centre médico-social, saccageant les ouvrages thématiques et les fonds documentaires accumulés, j'ai demandé à récupérer cette richesse à l'effet de la mettre à l'abri de leur fureur. Les voici, ces documents, dont le sort était purement et simplement voué à la destruction. Ils peuvent encore meubler notre mémoire, enrichir les travaux de recherche et préserver l'âme qui nous a sous-tendu cette époque* », a rappelé le donateur.

En effet, parmi les documents remis, on peut citer le rapport général de la commission ad hoc sur le changement en Europe de l'Est (Perestroïka) et ses répercussions, le rapport au congrès constitutif du PCT du 31 décembre 1969, le discours du président Marien Ngouabi au meeting de la place de la gare ;

son plaidoyer pour la convocation d'une conférence nationale en 1972 ; le discours d'investiture du président Denis Sassou N'Guesso en 1979. A cela, s'ajoutent les deux lettres du secrétaire général du PCT, Edouard Ambroise Noumazalay, à son homologue de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, constatant la violation et la rupture de l'accord signé le 11 août 1992 entre les deux partis pour gouverner ensemble.

Selon Florent Ntsiba, la valeur de ces archives qui retracent certaines séquences du passé du PCT s'étend également au-delà des hommes et des femmes, dirigeants et militants du parti majoritaire. « *La remise de ces archives participe de ma volonté renouvelée de contribuer à la consolidation du fonds documentaire du PCT. J'entends poursuivre cet effort tant que me le permettra le rythme de traitement des documents compilés. Puisse cet engagement inspirer les cadres du parti pour un regain d'intérêt susceptible de favoriser d'autres donations similaires* », a espéré le directeur de cabinet du chef de l'Etat.

Réceptionnant le don, le secrétaire général du PCT a rappelé que l'acte posé par le ministre d'Etat, Florent Ntsiba, est d'une grande noblesse et d'une portée

historique, chargé de symboles. « *Le symbole d'un proche collaborateur du président de la République, président du Comité central du PCT qui se préoccupe fortement de l'avenir de l'instrument de combats politiques de son chef... Ce précieux don de documents vient enrichir le fonds documentaire du PCT. Notre parti qui totalise aujourd'hui 53 ans d'existence doit avoir une mémoire bien entretenue* », a indiqué Pierre Moussa, précisant que ce don représente une contribution inestimable à la consolidation de cette mémoire. D'après lui, grâce à cette documentation provenant d'un acteur et témoin privilégié de la vie du PCT mais aussi de la vie politique congolaise, les membres, les sympathisants du PCT, les chercheurs et bien d'autres personnes intéressées pourront disposer des matériaux fiables pour la connaissance de l'histoire du parti et du Congo. « *Je voudrais vous rassurer que ces documents seront bien conservés et gérés selon les technologies adaptées au monde moderne* », a-t-il rassuré.

Notons qu'après la remise symbolique du don, la présentation de quelques documents par le donateur, les officiels ont visité le centre de documentation du PCT, situé dans l'enceinte de son siège national.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossel
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlu Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AFFAIRES MARITIMES ET FLUVIALES

Le comité interministériel tiendra sa deuxième session en février

Lors de la présentation du nouveau secrétaire permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a invité les seize ministres membres de ce comité à créer les conditions pour que la session prévue le mois prochain soit une réussite.

« Il nous incombe de prendre nos responsabilités en tant qu'Etat côtier, Etat du port et acteur majeur de l'Architecture de Yaoundé et d'envisager la forme idoine de financement de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales », a indiqué le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui préside le comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (Aemec).

Pour Anatole Collinet Makosso, l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales ne sera véritablement efficace qu'à la condition d'une mutualisation des moyens et un financement dédié à sa mise en place. Ainsi, il a indiqué que la prochaine session



du comité interministériel traitera d'un projet de décret de financement et de contribution de l'Aemec. Ceci, conformément au décret n°2019-125 du 3 mai 2019 portant organisation et coordination de l'Aemec, qui, dans son article 3, stipule : « L'action de l'Etat en mer repose sur une coordination des activités et une

mutualisation des moyens de l'ensemble des administrations de l'Etat intervenant en mer et dans les eaux continentales ».

Or, les programmes en cours en matière d'intérêts vitaux en mer et dans les eaux continentales bénéficient pour le moment de l'appui technique et financier des Etats amis et d'autres par-

tenaires au développement. L'exigence d'efficacité des missions de l'Aemec avec le développement d'une économie bleue durable et harmonisée demeure donc un défi, à en croire Anatole Collinet Makosso.

Au nombre des seize ministères membres du comité interministériel figurent les ministères en charge de la

Défense nationale ; de l'Intérieur ; des Finances ; des Mines ; des Hydrocarbures ; des Transports ; de la Marine marchande ; de l'Environnement ; des Pêches ; de la Justice ; des Affaires étrangères ; de la Recherche scientifique ; de l'Economie forestière ; de l'Energie et hydraulique ; des Postes et télécommunications.

En rappel, la première session inaugurale du comité interministériel s'était tenue le 10 décembre 2021. La deuxième qui devrait se tenir en mars 2022 n'a plus eu lieu pour des raisons indépendantes du comité, parmi lesquelles le décès de l'ancien secrétaire permanent, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, le 14 mars 2022 en France.

Rominique Makaya

DOUANES CONGOLAISES

L'intersyndicale dément les allégations d'abus relayées sur les réseaux sociaux

La Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) et le Syndicat des douaniers du Congo (Sydoc) ont démenti, le 23 janvier, les accusations d'abus impliquant la direction générale des douanes et droits indirects. Ces allégations circulant sur les réseaux sociaux, d'après l'intersyndicale, sont de nature à compromettre la bonne collaboration entre la douane et la tutelle.

Dans leur communiqué conjoint, le Sydoc et la CSTC ont fustigé les accusations contenues dans une lettre ouverte non signée adressée au ministre de l'Economie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye. Les propos utilisés par les auteurs de la lettre sont jugés attentatoires à la dignité de la corporation douanière, troublant ainsi la sérénité qui règne au sein de la direction générale des douanes et des droits indirects.

L'objectif des auteurs de la lettre ouverte, à en croire les syndicats des douaniers, est de fragiliser la régie financière et l'empêcher d'atteindre les recettes attendues par l'Etat. « Au regard de ce qui précède, l'intersyndicale invite tous les douaniers à prendre conscience sur les enjeux du moment

et à mettre à profit les engagements pris par le ministre dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et de vie des douaniers, facteur déterminant pour la réalisation des recettes attendues par l'Etat », lance le communiqué.

Les responsables syndicaux sont favorables à l'ouverture d'une procédure judiciaire à l'encontre des auteurs de la lettre ouverte qui avancent masqués

« Au regard de ce qui précède, l'intersyndicale invite tous les douaniers à prendre conscience sur les enjeux du moment et à mettre à profit les engagements pris par le ministre dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et de vie des douaniers, facteur déterminant pour la réalisation des recettes attendues par l'Etat »

en tenant des « propos diffamatoires ». En cas de poursuite judiciaire conformément à la loi sur la cybercriminalité, averti le communiqué, l'intersyndicale des douanes se réserve le droit de les défendre.

Dans la lettre ouverte, indiquons-le, un « Collectif des douaniers debout » menace de barricader la porte du directeur général, sous prétexte de « l'existence de plus de 200 postes vacants, de l'occupation des postes stratégiques par les agents retraités, de l'utilisation peu orthodoxe des ressources humaines... » Ce collectif va jusqu'à demander au ministre Jean Baptiste Ondaye de suspendre le pouvoir qui revient au directeur général des douanes de nommer à certains postes internes.

Fiacre Kombo

ENERGIES

Top 5 des pays africains disposant de réserves de gaz prouvées

Selon l'Agence internationale de l'énergie, la consommation mondiale de gaz naturel augmentera de plus de 40% entre 2018 et 2050 atteignant près de 200 quadrillions de Btu, peut-on lire sur le site ecofin. Cela constitue une solide opportunité pour les pays africains producteurs du combustible, mais face aux besoins domestiques, il reviendra à l'Afrique de choisir la meilleure option de gestion de la ressource entre l'exportation et la consommation domestique.

De nombreux analystes prônent un arbitrage qui consistera à trouver l'équilibre entre les deux options. Ceci alors que la demande en énergie du continent ne cesse de croître et qu'il est nécessaire de générer des devises pour financer les efforts de développement.

Noël Ndong



Relance Avis d'appel d'offres 23_RFGS_ 243716

Objet	Fourniture et installation d'un système de panneaux solaires photovoltaïques
Date de l'appel d'offres	26 Janvier 2023
Nouvelle Date de clôture pour la réception des manifestations d'intérêt	24 Février 2023 à 12 heures
Numéro de référence	23_RFGS_ 243716

Catholic Relief Services – United States Conférence of Catholic Bishops («CRS »), est l'agence d'aide humanitaire et de Développement d'Outre-Mer de la Conférence Épiscopale des Évêques des États Unis d'Amérique. CRS a été créé en 1943 et travaille dans plus de 100 pays à travers le monde avec ses partenaires locaux pour trouver des solutions durables à la souffrance et à la pauvreté dans le domaine des urgences, de la santé, de l'éducation, du VIH/SIDA, de l'agriculture, de l'eau, de la microfinance et de l'édification de la paix.

Recherche un prestataire de services pour la fourniture et l'installation d'un système de panneaux solaires au bureau de CRS.

Les offres doivent contenir :

- 1- Les Documents administratifs
- 2- Une Offre Technique
- 3- Une offre Financière

L'offre technique devra contenir les éléments ci-dessous :

- Références de marchés similaires obtenus les trois dernières années, appuyées par des attestations de services rendus et des contacts téléphoniques et adresses emails des personnes ayant géré ces contrats/marchés (Voir Annexe E du DAO)
- Preuves de capacité financière (attestation bancaire ou bilans financiers des 3 dernières années ressortant les chiffres d'affaires)
- Liste et qualifications du personnel clé affecté aux chantiers (avec les CVs)
- Le plan d'approvisionnement (Voir Annexe G du DAO) ;
- Les fiches techniques des équipements à installer
- Le planning d'exécution des travaux ;
- Proposition du plan de maintenance annuelle du système.

Les détails sur la composition des offres sont fournis dans le dossier d'appel d'offre.

Les candidats intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offre au bureau de CRS sis Près de l'Ecole Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville. Ils peuvent également en faire la demande par email sur bidcg@crs.org. Les offres peuvent être soumises manuellement au bureau de CRS ou par voie électronique à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 24 Février 2023 à 12h00.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

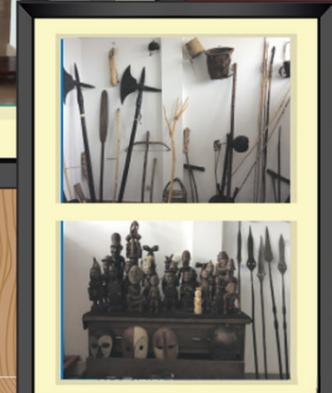
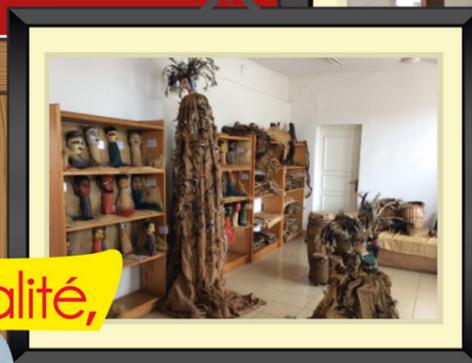
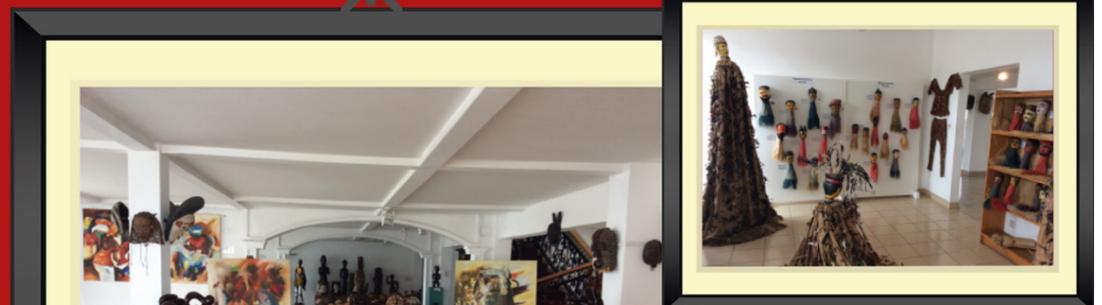
SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

GENDARMERIE NATIONALE

Le colonel Patrick Serge Clotaire Immath Mouyoki installé comme commandant en second

Le nouveau commandant en second, chef d'état-major de la gendarmerie nationale, a officiellement pris ses fonctions le 24 janvier à Brazzaville en présence de l'inspecteur général de la police nationale, le général Jacques Antoine Bouiti. Il remplace le colonel Bellarmin Ndongui.

Le nouveau commandant en second de la gendarmerie nationale s'est dit toujours prêt à accomplir les missions qui sont les siens et connaît la gendarmerie congolaise puisqu'il y a travaillé durant plusieurs années. Au terme de sa formation d'officier interarmes à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr de 1989 à 1992 puis d'officier de gendarmerie de 1992 à 1993 à l'Ecole des officiers de la gendarmerie de Melun en France, il entame sa carrière au sein de la gendarmerie congolaise où il occupe dès juillet 1993 des fonctions d'encadreur et de formateur à l'Ecole de la gendarmerie nationale.

Plus tard, son parcours au sein de l'institution l'amènera à occuper successivement les fonctions de commandant du 2e escadron de gendarmerie mobile de Brazzaville de 1998 à 2001 ; commandant de la compagnie de gendarmerie territoriale de Brazzaville de 2001 à 2005 ; directeur de cabinet du commandant de la gendarmerie nationale de 2005 à 2006 ; commandant de l'Ecole de la gendarmerie nationale de 2006 à 2010 et de commandant de la région de gendarmerie de la Cuvette-ouest de 2011 à 2016. En décembre 2016, il est nom-



Le colonel Patrick Serge Clotaire Immath Mouyoki/Adiac

mé directeur général de l'Ecole de génie travaux, établissement public de formation professionnelle placé sous la tutelle du ministère de la Défense nationale qu'il dirige pendant six ans jusqu'à sa nomination, le 3 janvier dernier.

L'actuel deuxième personnalité de la gendarmerie congolaise est titulaire du diplôme du cours d'état-major gendarmerie du Centre d'enseignement supérieur de gendarmerie de Maisons Alfort et diplômé de l'Ecole de guerre de Paris. Il est également titulaire d'une certification d'expertise de la défense en management, commandement et stratégie obtenue en France. Il est commandeur dans l'ordre du Mérite congolais.

Notons que la gendarmerie nationale est implantée et a compétence prioritaire dans les limites administratives des sous-préfectures, des ports fluviaux, des gares ferroviaires et des voies de communication. Elle exécute la constatation des accidents aériens et ferroviaires, la sécurité et la sûreté des zones réservées et établies par des textes nationaux et internationaux, le service des tribunaux et bien d'autres.

Rude Ngoma

FORCES DE L'ORDRE

Les Etats-Unis offrent une bourse de formation à des Congolaises

Cinq femmes congolaises de la police, de la gendarmerie et du corps judiciaire participeront, du 30 janvier au 10 février, à la formation en «Leadership pour les femmes dans le secteur de la justice pénale» à l'Académie internationale des Forces de l'ordre International law enforcement academy (ILEA) basée à Gaborone, au Botswana.

La formation sera dispensée par le Federal bureau of investigation (FBI) et les services secrets des États-Unis. Elle portera sur des conférences, des études de cas, des études autodidactes, des discussions de groupe et des exercices visant à identifier

et à développer des solutions pour faire face aux problèmes et défis communs auxquels les femmes sont confrontées globalement dans le cadre du maintien de l'ordre public. La sélection et la participation de ces femmes congolaises qualifiées témoignent,

selon l'ambassade des Etats-Unis au Congo, du rôle croissant que jouent les femmes dans la promotion de la paix et de la sécurité en République du Congo. Sept autres femmes d'autres pays africains participeront également à cette formation

permettant d'offrir aux participantes congolaises un réseau international d'échange d'expériences dans le domaine de l'application de la loi.

Cette formation s'inscrit dans le cadre de celles financées par les États-Unis au profit des agents des forces de l'ordre à l'Académie internationale des Forces de l'ordre ILEA, dans le but d'améliorer la capacité mutuelle des agents des forces de l'ordre africains afin de faire face efficacement aux menaces criminelles transnationales.

L'objectif de ces formations est de faire progresser les efforts de lutte contre la criminalité en renforçant les capacités des agents de la justice pénale congolaise à travers des connections avec les forces de l'ordre américaines face aux menaces communes.

Depuis 2010, plus de 200 agents des forces de l'ordre congolaises ont été formés à l'ILEA.

Pour cette promotion, les bénéficiaires sont respectivement la capitaine Christelle Gatsé Tsaa Ngabohi, cheffe de commissariat de quartier Poto-Poto III, la capitaine Nadège Samantha Bokalé, cheffe de bureau mineurs et mœurs au commissariat central de police de la Tsiémé ; Nathalie Makani Nkan, présidente du Tribunal pour enfants de Brazzaville ; la capitaine Makongo Mbondza, commandant de brigade de recherches compagnie de Brazzaville II et le lieutenant Paule Cisca Diamesso, commandant de brigade territoriale de gendarmerie de Loutété.

Guy-Gervais Kitina



Les bénéficiaires de la formation en compagnie de la chargée d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis au Congo, Bisola Okikutu (au centre)/DR

MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

CABINET

PROJET DE RIPOSTE D'URGENCE A LA COVID-19 PRUC-19

AVIS DE RECRUTEMENT N°04 UGP- PRUC-19 POUR LE « COMPTABLE du Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 »

(Période de publication du 25 au 27 janvier 2023)

L'Association Internationale de Développement en sigle « IDA » a accordé un prêt initial de dix millions quatre-cent mille Euros (10 400 000 équivalents à 11 310 000 USD) au Gouvernement de la République du Congo afin de l'accompagner dans ses efforts de relever les défis de santé publique. Ce prêt, qui couvre la période de 2020 à 2023, soit trois (03) ans est destiné à appuyer la mise en œuvre de certaines activités du plan national de riposte contre COVID-19.

Vu l'importance capitale de contenir la propagation de la COVID-19 pour la santé et la reprise économique, il faudra donner accès aux vaccins contre la COVID-19 à la population congolaise ciblée et éligible afin d'accélérer la reprise des activités économiques et sociales. C'est dans ce cadre que la banque a accordé un financement additionnel (FA) équivalent à douze millions de Dollars des Etats-Unis (12 000 000 USD), soit à dix millions trois cent mille euros (10.300.000) à la République du Congo dans le cadre du projet PRUC-19. Ce FA permettra un accès au vaccin qui soit abordable et administré de manière équitable.

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est de : Prévenir, détecter et répondre à la menace posée par la COVID-19, et renforcer le système national de préparation de la santé publique.

Le Congo a aussi reçu un Don équivalent à 3 millions USD pour la préparation et la riposte aux urgences sanitaires.

Enfin, le 3ème Financement additionnel équivalent à 29 670 000 USD reçu par le Congo va améliorer le traitement et les soins, notamment la capacité de livraison d'oxygène du pays et en maintenant les services essentiels. Il encouragera également la demande de vaccination en renforçant les campagnes de communication et de sensibilisation qui sont essentiels de maintenir tout au long du déploiement de la vaccination COVID-19.

Conformément à l'Accord de financement, le Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 comprend trois (03) composantes ci-après :

- Composante 1 : Développer la détection précoce des cas, la capacité de diagnostic, la recherche des contacts, l'enregistrement et la notification des cas.
- Composante 2 : campagne de communication, engagement communautaire et changement de comportement
- Composante 3 : Gestion de la mise en œuvre et suivi et évaluation

L'exécution du Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 est assurée par l'Unité de Gestion PRUC-19 qui a pour tutelle technique le Ministère de la Santé et de la Population (MSP).

Le présent avis est lancé en vue du recrutement d'un (1) COMPTABLE dudit projet.

1. TACHES ET RESPONSABILITES

Le Comptable est chargé d'assister le Responsable Administratif et Financier du projet dans ses missions de gestion administrative, financière, logistique et comptable du projet PRUC-19. Il accomplit toutes les tâches que lui confie ce dernier. De manière précise, le Comptable assume et exécute entre autres les tâches et responsabilités suivantes :

- Tenir correctement la comptabilité (générale, budgétaire et analytique) informatisée du Projet ; à ce titre, il assure le classement ordonné des pièces comptables et applique un ensemble de procédures comptables et financières (i) en conformité avec les instructions contenues dans le Manuel d'Exécution du Projet ; (ii) jugées satisfaisantes par la Banque mondiale ;
- Procéder aux imputations des pièces comptables : imputations comptabilité générale, analytique, budgétaire, financière et géographique ;
- Passer les écritures comptables dans les journaux appropriés ;
- Suivre au quotidien le budget du Projet (i) en vue d'une gestion efficace et transparente ; (ii) afin de faciliter tout contrôle de l'utilisation des fonds mis à la disposition du Projet ;
- S'assurer régulièrement de l'approvisionnement des différents comptes

et sous-comptes du Projet en vue du règlement rapide des dépenses autorisées et engagées dans le cadre du Projet ;

- Tenir et produire des états financiers et comptables du projet (journal, livres, tableau de bord, situation des immobilisations, engagements, impayés etc.) conformément au système informatisé mis en place (détails pour chaque catégorie de dépenses, composantes, sous-composantes etc.) et aux instructions telles que définies par le Projet ;
- Préparer et soumettre pour signature du Coordonnateur de l'UGP PRUC-19 et du visa du Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC) tous les effets de paiements relatifs à l'exécution des activités du Projet.

2. PROFIL REQUIS

Le candidat à ce poste devra présenter le profil ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum Bac + 3) en comptabilité, finance ou diplôme équivalent ;
- Avoir au moins quatre (04) ans d'expérience professionnelle à un poste similaire dans une structure publique, parapublique ou privée ;
- Avoir une attestation de formation sur la prévention des abus et exploitations sexuelles (PSEA) serait un atout ;
- Avoir travaillé dans un projet de développement financés par les bailleurs de fonds multilatéraux de développement telles que la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement serait un atout ;
- Avoir une connaissance pratique des procédures comptables et de gestion financière de la Banque Mondiale ou autres bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets serait un atout ;
- Avoir d'excellentes compétences relationnelles, notamment l'ouverture d'esprit, le sens du dialogue, la disponibilité, le respect et l'esprit d'équipe ;
- Avoir le sens de l'organisation, de l'ordre (classement des pièces comptables) et de la transparence ;
- Avoir une expérience dans le paiement des subsides est un atout ;
- Posséder des qualités de communication, d'information et de restitution (capacité rédactionnelle et d'analyse des données comptables et financières) ;
- Avoir une maîtrise de l'utilisation des logiciels informatiques en général (Word, Excel, communication internet, etc...) et des logiciels de comptabilité en particulier. Avoir des connaissances du logiciel de gestion financière TOMPRO serait un atout ;
- Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
- Excellente expression orale et écrite du français ; la connaissance de l'anglais serait un atout ;
- Les candidatures féminines sont encouragées.

3. Composition du Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP PRUC-19 ;
- Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Les copies des attestations de travail (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Les copies des attestations des expériences du candidat dans les domaines couverts par le poste.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion du projet CAB située derrière l'Ambassade des USA de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention « Candidature au poste de Comptable de l'UGP- PRUC-19 » et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus ou par voie électronique (vitalevenceebelebe@gmail.com) au plus tard le 10V février 2023 à 12 heures.

Le Coordonnateur de l'UGP PRUC-19,

Vital Evence EBELEBE

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les syndicalistes réclament une augmentation du budget

Dans une déclaration publiée le 24 janvier à Brazzaville, le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) regroupant le Syndicat du personnel non-enseignant du supérieur (Sypenes), le Syndicat national de l'Université (Synalu) et le Syndicat des enseignants du supérieur privé (Synesup) réclame trois points essentiels dont l'allocation d'un budget conséquent permettant à l'alma mater de subvenir à ses charges sociales.

Le collège intersyndical exige, en premier, que le gouvernement augmente le budget annuel alloué à l'UMNG qu'il estime maigre en raison des charges. Ce budget majoré permettrait à l'alma mater de gérer au mieux les onze établissements qui la constituent. Une partie de ce budget sera consacrée à solder la dette sociale. Il s'agit, entre autres, du paiement des enseignants vacataires dont les primes y afférentes passent à compte-goutte.

Ce budget permettra aussi à la présidence de l'UMNG de verser régulièrement aux enseignants les primes de suivi des étudiants, de surveillance des examens et d'encadrement des mémoires et thèses de doctorat.

Au titre des revendications, les syndicalistes exigent aussi l'application intégrale, à compter de ce mois, du statut particulier de l'UMNG dont le dossier est avancé. Ils demandent également l'apurement du reliquat du premier protocole d'accord du 1er août 2019 ainsi que le paiement des heures diverses dues au titre des années 2018-2019 ; 2019-2020 ;



Les membres de l'intersyndicale publiant la déclaration/Adiac

« La ministre de l'Enseignement supérieur et de l'Innovation technologique s'est engagée à faire le plaidoyer auprès du Premier ministre, chef du gouvernement, aux fins de la tenue, au plus vite, d'un comité interministériel pour que le budget attribué à l'Université Marien Ngouabi permette de faire appliquer intégralement le statut particulier du personnel. L'intersyndicale réitère qu'il est inconcevable qu'un statut particulier signé depuis 2012 par le chef de l'Etat peine à connaître une application intégrale »

202-2021 et 2021-2022.

« La ministre de l'Enseignement supérieur et de l'Innovation technologique s'est engagée à faire le plaidoyer auprès du Premier ministre, chef du gouvernement, aux fins de la tenue, au plus vite, d'un comité interministériel pour que le budget attribué à l'Université Marien Ngouabi permette de faire appliquer intégralement le statut particulier du personnel. L'intersyndicale réitère qu'il est inconcevable qu'un statut particulier signé depuis 2012 par le chef de l'Etat peine à connaître une application intégrale », relève la déclaration.

L'intersyndicale félicite l'ensemble des travailleurs de l'UMNG pour le calme et la discipline observés depuis lors et l'exhorte à «redoubler de vigilance pour les batailles futures». Toutefois, elle se réserve le droit de faire usage de ses mécanismes syndicaux habituels, si jamais les revendications citées ci-dessus ne trouvent pas satisfaction dans les plus brefs délais.

Firmin Oyé

BRAZZAVILLE

L'appui des Nations unies attendu dans l'élaboration du plan de développement local

Le président du conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a sollicité le 25 janvier l'accompagnement du système des Nations unies dans l'élaboration d'un plan de développement local de la capitale congolaise.

« La ville de Brazzaville souhaiterait obtenir de votre institution l'accompagnement nécessaire dans l'élaboration d'un plan de développement local, outil indispensable pour la mise en œuvre d'une politique de développement cohérent », a déclaré Dieudonné Bantsimba, à l'ouverture d'un atelier de priorisation et des consultations locales pour l'élaboration de l'examen local volontaire de la ville de Brazzaville.

L'examen local volontaire, a-t-il indiqué, permet de surveiller les progrès réalisés par un gouvernement local vers les Objec-

tifs de développement durable (ODD) et place leurs résultats au premier plan de son processus de rapport national sur les ODD. « Cet atelier est une opportunité pour identifier les ODD cibles pour la ville de Brazzaville, pour le bien-être de la communauté afin de maximiser ses chances à atteindre ces ODD à l'horizon 2030 », a laissé entendre le président du conseil départe-

mental et municipal de Brazzaville.

Cette rencontre de deux jours va permettre aux participants d'élaborer un plan de développement local qui stimulera l'action de mise en œuvre des ODD dans la commune de Brazzaville.

« L'Assemblée générale des Nations unies s'est engagée à soutenir les villes, les autorités locales et les commu-

nautés dans la poursuite de l'agenda 2030 pour le développement durable et a reconnu leur rôle essentiel dans la mise en œuvre et la réalisation des ODD », a rappelé Chris Mburu, coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo.

Le diplomate onusien a, par ailleurs, souligné que la réalisation des objectifs ambitieux dépendra des gouvernements

locaux car, dit-il, ils sont en première ligne pour fournir des services publics. « Le Congo a démontré son engagement envers la mise en œuvre des ODD en alignant ses priorités de développement sur les cibles et les indicateurs des ODD par le biais de ses plans nationaux de développement (PND 2018-2022 et 2022-2026) et de la présentation, en 2018, de sa contribution nationale volontaire lors de la session du Forum politique de haut niveau sur le développement durable », a-t-il fait savoir.

Fortuné Ibara

« Cet atelier est une opportunité pour identifier les ODD cibles pour la ville de Brazzaville, pour le bien-être de la communauté afin de maximiser ses chances à atteindre ces ODD à l'horizon 2030 »

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

Dakar abrite le deuxième sommet des chefs d'Etat

Le deuxième sommet des chefs d'Etat portant sur la sécurité et la souveraineté alimentaire en Afrique s'est ouvert le 25 janvier dans la capitale sénégalaise, notamment au Centre international de conférences Abdou Diouf (Cicad) de Diamniadio. Cette rencontre stratégique qui prendra fin le 27 janvier a pour thème « Nourrir l'Afrique : souveraineté alimentaire et résilience ».

Le sommet connaît la participation active d'une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que d'une quarantaine de pays représentés par leurs experts oeuvrant dans le domaine de l'agriculture, sans oublier ceux issus du secteur privé pour relever le défi croissant de la sécurité alimentaire en Afrique. Ceci, à travers la mobilisation des ressources gouvernementales afin d'encourager les partenaires au développement à financer le secteur privé et à exploiter le potentiel agricole et alimentaire de l'Afrique qui est toujours en berne. Pour ce faire, selon la Banque africaine de développement (BAD), il faut que les Etats transforment les efforts de plaidoyer en actions concrètes. C'est ce qui justifie le bienfondé de la réunion de Dakar.

Selon les statistiques du Fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) de l'échelle mondiale, 828 millions de personnes souffrent de la faim. L'Afrique en elle seule représente 249 millions, soit un tiers du nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde. Or, la réa-

lisation de l'objectif de développement durable numéro 2 sur la faim zéro ne peut être possible que si elle est atteinte en Afrique, laquelle doit être au centre des préoccupations car le nombre de personnes sous-alimentées y augmente plus rapidement que partout ailleurs dans le monde.

« Nourrir le monde exige donc que les systèmes alimentaires mondiaux soient modifiés pour

ce sommet qui se tient au moment où le monde entier en général et l'Afrique en particulier subit les conséquences drastiques de la pandémie de la covid-19 et de la guerre en Ukraine permettra aux décideurs des différents pays participants de présenter leurs plans d'action et leurs pactes nationaux devant les partenaires pour obtenir des financements. Car, il y a une urgence. Et, pour ce faire, il faut

culteurs ont des difficultés à produire plus. Donc c'est le moment de se mobiliser pour renforcer la souveraineté alimentaire et la sécurité alimentaire », a-t-elle ajouté, insistant que ce sommet ne sera pas comme les autres, parce que la BAD promet des accords concrets, notamment dans la continuité de sa stratégie intitulée « Nourrir l'Afrique ». Une politique lancée en 2015. Son importance

aller en tenant compte de l'évolution démographique. Nous voulons développer ce que nous consommons, car sur le riz, nous importons encore, malgré tous les efforts que nous avons faits, malgré l'augmentation considérable de notre production. Nous importons beaucoup de maïs, nous importons pratiquement 100% de notre blé. Donc aujourd'hui, il s'agit de mettre en place les stratégies qui nous permettront dans les cinq prochaines années d'être auto-suffisants pour certaines productions, et pour d'autres, même si l'on n'atteint pas l'autosuffisance, que l'on puisse avoir de bons niveaux de production », souligne le gouvernement sénégalais, en concluant que le Sénégal table sur un financement à hauteur de 1600 milliards de FCFA, soit environ deux milliards d'euros qui doivent être consacrés à la souveraineté alimentaire du pays. Notons que cette rencontre de haut niveau est organisée par la BAD en partenariat avec la FAO et le gouvernement sénégalais.

Rock Ngassakys

« Les prix des denrées alimentaires augmentent, donc la population a plus de mal à nourrir les familles. Le coût des engrais augmente également, les agriculteurs ont des difficultés à produire plus. Donc c'est le moment de se mobiliser pour renforcer la souveraineté alimentaire et la sécurité alimentaire »

libérer pleinement le potentiel de production alimentaire de l'Afrique », précise la directrice générale adjointe de la FAO, Maria Helena Semedo.

Etayant les points clés qui seront débattus de front entre les participants, la vice-présidente de la BAD pour l'agriculture, le développement humain et social, Beth Dunford, a insisté sur le fait que

agir tous. D'autant plus que tout le monde le sait qu'environ 250 d'Africains dorment chaque nuit en ayant faim.

« Cela est inacceptable. Parce que, nous le savons aussi que les prix des denrées alimentaires augmentent, donc la population a plus de mal à nourrir les familles. Le coût des engrais augmente également, les agri-

s'illustre par le fait que depuis son lancement, l'institution et ses partenaires ont pu contribuer à hauteur de sept milliards de dollars pour cette stratégie, et touché 74 millions d'agriculteurs, sans oublier de nombreux succès qu'elle espère reproduire à grande échelle sur le continent, avec l'appui des engagements politiques.

« Nous savons où nous voulons



République du Congo



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank



Royaume du Maroc

ROYAUME DU MAROC

Crédit Du Congo

Groupe ATTIJARIWAFI BANK

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01-PDA-2023

Le 17 février 2023 à 11H30, il sera procédé dans la salle de réunion du Crédit du Congo à Brazzaville, sis avenue Amilcar Cabral, Boite Postale 2470 République du Congo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix, ayant pour objet « Fourniture du matériel de manutention et des équipements sanitaires et d'exploitation du PDAY (Point de Débarquement Aménagé de Yoro) en trois lots :

- Lot n°1 : Palettes, caisses en plastique et Ice box isotherme 160 ;
- Lot n°2 : Balances électroniques et chariots inox ;
- Lot n°3 : Equipements de l'infirmerie.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la banque Crédit du Congo à l'adresse sus indiquée ou téléchargé à partir du site du département de la pêche maritime suivant www.mpm.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n°1 : Cent soixante mille FCFA (160 000 FCFA) ;
- Lot n°2 : Trois cent trente mille FCFA (330 000 FCFA) ;
- Lot n°3 : Deux cent mille Fcfa (200 000 Fcfa).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à :

- Lot n°1 : Palettes, caisses en plastique et Ice box isotherme 160 L : 8 200 000 fca ;
- Lot n°2 : Balances électroniques et chariots inox 16 500 000 Fcfa ;
- Lot n°3 : Equipements de l'infirmerie : 9 308 000 Fcfa.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions règlementaires en vigueur, relatif aux conditions et formes de passation en vigueur.

Les concurrents peuvent :

- 1) Soit déposer leurs plis, contre accusé de réception à la banque Crédit du Congo à l'adresse sus indiquée ;
- 2) Soit les envoyer, par courrier à la banque à l'adresse précitée ;
- 3) Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au règlement de consultation.

IN MEMORIAM



La veuve Camille Bongou, ses enfants et la famille, vous remercient sincèrement de votre soutien multiforme, lors des obsèques de leur regretté époux, père et parent.

À cet effet, ils vous convient à la messe d'action de grâce qui sera célébrée le samedi 28 janvier 2023 à 10h30 en la paroisse Sacré-Cœur.

A l'issue de cette messe, un apéritif sera offert à l'espace Batantou.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

ASSASSINAT DE MARTINEZ ZOGO

Le gouvernement camerounais ordonne l'ouverture d'une enquête

Déplorant l'acte qu'il qualifie de punissable lié à la disparition le 17 janvier du journaliste d'investigation Martinez Zogo, dont le corps a été retrouvé sans vie et en état de décomposition avancée le 22 janvier dans la localité d'Ebogo 3, dans la banlieue de Yaoundé, le gouvernement camerounais a annoncé, le lendemain, l'ouverture d'une enquête à propos.

« Le gouvernement de la République informe l'opinion nationale et internationale que les premières enquêtes ouvertes dans le but de faire toute la lumière sur la disparition de Martinez Zogo ont permis la découverte d'un corps sans vie et en état de décomposition avancée, notamment le 22 janvier. La deuxième enquête sera consacrée à la recherche active pour retrouver et traduire devant la justice les auteurs de ce crime inqualifiable et inacceptable et qui ne peut se justifier sous aucun prétexte. Pour ce faire, le gouvernement condamne avec la plus grande fermeté cette attaque dirigée contre un homme des médias et réaffirme que le Cameroun est un Etat de droit. Un Etat où les libertés sont garanties, y compris la liberté de la presse, et où nul ne doit se substituer aux juridictions compétentes pour se rendre justice », a souligné le communiqué du gouvernement camerounais.

Déplorant cet acte qu'il juge odieux, inqualifiable et inadmissible, le porte-parole du gouvernement camerounais, Emmanuel René Sadi, a indiqué qu'il



s'agit d'un crime qui ne peut se justifier sous aucun prétexte. Car, après le constat, le corps de la victime a visiblement subi d'importants sévices corporels. Le constat a été fait suite à une autopsie effectuée le week-end dernier à l'hôpital central de Yaoundé et les résultats sont insupportables. Ils démontrent que le corps du journaliste a subi

plusieurs tortures et des mutilations atroces.

De vives réactions condamnant l'acte

Pour manifester son désarroi, le Syndicat national des journalistes du Cameroun a publié un communiqué soulignant que la dépouille de Martinez Zogo a été mutilée et est dans un état de

Le journaliste d'investigation Martinez Zogo putréfaction avancée.

« Cet assassinat du journaliste Martinez Zogo est qualifié de lâche et de barbare. Car, il a créé à toute la population et à la communauté internationale une vive émotion au Cameroun. Nous sommes tous horrifiés par l'enlèvement et l'assassinat du journaliste. C'est l'intégrité du Cameroun

qui a disparu », a déploré, pour sa part, l'un des candidats à la dernière présidentielle camerounaise et leader politique du pays, Akere Muna, avant de rappeler que l'impunité est devenue actuellement une règle au Cameroun. Pour lui, la pratique de déshumanisation qui a commencé dans le Nord-Ouest et Sud-Ouest est maintenant récurrente et cela fait craindre le pire dans l'avenir.

« Pour ce faire, nous demandons au gouvernement de prendre les mesures drastiques et ses responsabilités afin que soient interpellés à l'immédiat les auteurs de ce crime, parce que cet acte démontre que chaque citoyen camerounais est en totale insécurité. Il faut faire le nécessaire pour élucider cette situation inacceptable », a déclaré, quant à lui, l'opposant et leader du Mouvement pour la renaissance du Cameroun, Maurice Kamto.

Notons que Martinez Zogo, âgé de 51 ans, était le directeur général de la radio privée «Amplitude FM», basée à Yaoundé, et l'animateur d'une émission quotidienne très suivie intitulée « Embouteillage ».

Rock Ngassakys

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DU CONGO

Évaluation de la participation de la RDC dans les communautés économiques régionales

La Faculté d'économie et développement de l'Université catholique au Congo (UCC) a organisé, le 24 janvier, une journée scientifique au cours de laquelle les étudiants et d'autres invités ont assisté à une série de conférences animées par des professeurs d'université ainsi que des cadres des entreprises et instituts étatiques du secteur économique et de développement.

Le thème principal de la journée scientifique a été « Intégration de la République démocratique du Congo aux communautés économiques régionales : regard critique », développé par le Pr Onésime Kukatula Falash de l'UCC. Plusieurs autres thèmes transversaux ont tenté de répondre au questionnement posé par le thème central, tels « Industrialisation et zones économiques spéciales », développé par le directeur juridique à l'Agence des zones économiques spéciales, Marc Mukaba; « Environnement des affaires et intégration économique de la RDC », développé par le directeur général de l'Agence nationale de la promotion de l'industrie (Anapi), Anthony Nkinzo. La quatrième conférence, animée par le Pr Claude Sumata de l'UCC, a porté sur la « Compétitivité des affaires et chaînes de valeurs régionales », pendant que la cinquième, animée par le Pr Adelard Kasheshi, a abordé l'« Intelligence économique et intégration régionale ». Quant à la dernière, tenue par le Pr Jephthé Nsumbu, elle a porté sur le thème « Questions monétaires et intégration économique ».

La RDC appelée à s'ouvrir obligatoirement au monde

Déjà, dans son mot d'ouverture de la journée, le secrétaire général aca-

démique de l'UCC a indiqué que la République démocratique du Congo (RDC) était appelée à s'ouvrir, le repli sur soi ou l'enfermement étant nuisible au pays. « Cela prend les allures d'une auto-condamnation », a-t-il fait savoir, ajoutant que ce temps de réflexion initié par cette institution d'enseignement universitaire ressemble à un temps de capacitation.

Relevant les objectifs de cette journée scientifique, le doyen par intérim de la Faculté d'économie et développement de l'UCC, le Pr Grégoire Ngalumulume, a rappelé que cette série de conférences vise à proposer des actions concrètes à impact réel et orienter des actions des décideurs.

En abordant le thème principal, le Pr Onésime Kukatula a relevé que le développement doit impérativement passer par l'intégration qui présente plusieurs avantages sur les plans macroéconomique et microéconomique. Elle permet notamment, selon lui, d'accroître la crédibilité, de mener des efforts d'amélioration du climat des affaires, d'harmoniser sa situation économique, la neutralité des politiques commerciales, l'augmentation de la taille du marché et constitue un signal fort pour les investisseurs. Si sur le plan politique il y a la fonctionnalité et les aspects



Le président de la journée scientifique, le Pr Onésime Kukatula / Adiac

stratégiques, les effets attendus, a-t-il dit, sont notamment la suppression des barrières, l'ouverture des marchés ainsi que l'augmentation de la productivité.

Par rapport à l'indice de l'intégration du Congo, le Pr Onésime Kukatula a indiqué que la RDC est neuvième sur onze pays de la Communauté des Etats de l'Afrique centrale, dernière sur seize pays à la SADC et douzième sur vingt et un pays à la Comesa. C'est de la conclusion de son exposé qu'il s'est enquis de ce que doit faire le pays pour améliorer sa situation. Et, les exposés qui

ont suivi ont apporté des réponses à cette grande question.

Pour le directeur général de l'Anapi, Anthony Nkinzo, dont l'exposé a juste suivi celui du président de cette journée scientifique, les raisons de l'adhésion du Congo dans les différentes communautés sont notamment sa position géographique, étant au centre de l'Afrique, la recherche de la consolidation de la paix et de la sécurité, l'ouverture aux marchés régionaux, la présence de plusieurs potentialités et opportunités d'affaires, les variétés linguistiques et culturelles ainsi que la

vocation de leadership au cœur du continent. Mais, l'amélioration du climat des affaires est le facteur de la compétitivité de la RDC au sein de toutes ces communautés économiques régionales.

Relevant certains points forts, notamment le fait que la RDC est co-fondatrice de plusieurs de ces communautés, leader naturel au sein de la région ainsi que l'usage de la culture et des langues communes à plusieurs membres de ces communautés, Anthony Nkinzo a, par ailleurs, fait savoir que l'appartenance de la RDC à des organisations régionales pose un problème d'harmonisation des divers instruments juridiques qui doivent s'adapter à chaque zone économique régionale, ainsi que l'assainissement du climat des affaires.

Cette série de conférences a été clôturée par une interaction entre les panélistes et les participants qui a clairement noté qu'il y a encore des efforts à fournir par la RDC pour optimiser sa participation à ces communautés économiques régionales. Après l'évaluation de l'adhésion du pays aux différentes organisations économiques sous-régionales, il est question de définir une véritable diplomatie économique et améliorer le climat des affaires.

Lucien Dianzenza

**SAINTE MESSE
À L'AÉROPORT DE NDOLO**
TOUS RÉCONCILIÉS EN JÉSUS-CHRIST

01 FÉV. 2023 | 09H30

www.pape-enrdc.cd

**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter

↑
SAISISSEZ LE LIEN
OU

SCANNEZ
LE QR CODE

SITUATION HUMANITAIRE

Plus de cinq millions de personnes déplacées

La situation humanitaire demeure précaire en République démocratique du Congo (RDC), surtout dans sa partie Est. Les attaques récurrentes ne font qu'engendrer de millions des déplacés.

Selon le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), plus de cinq millions et demi de personnes sont déplacées en RDC, ce qui en fait la plus grande population déplacée du continent africain et l'une des plus importantes au monde.

La même source précise que le pays accueille également 524 700c réfugiés. La dernière attaque violente qui s'est produite récemment sur le site de déplacés de Plaine Savo, dans la province de l'Ituri, n'a fait qu'exacerber la situation.

« Des hommes armés ont pris d'assaut le site et ont tué deux adultes et cinq enfants. De nombreux abris ont été pillés et réduits en cendres. Quelque 17 000 personnes ont fui vers la ville voisine de Bule, où elles sont davantage en sécurité. Elles sont maintenant hébergées dans des écoles, des églises et des marchés de plein air mal couverts, sans nourriture ni eau suffisantes », révèle



Des abris pour les réfugiés construits par le HCR/DRC

le HCR.

L'agence onusienne fait, par ailleurs, savoir que dans la province de l'Ituri, au moins 52 000 personnes ont fui leur foyer dans cette province qui accueille déjà un million et

demi de déplacés.

Des attaques ont également lieu dans la province voisine du Nord-Kivu, où une recrudescence des affrontements a lieu depuis mars 2022 et où 521 000 per-

sonnes ont fui pour sauver leur vie face aux bombardements aériens et au recrutement forcé par des groupes armés non étatiques. Au total, deux millions de personnes sont déracinées dans

cette province ravagée par les conflits.

L'assistance du HCR

En dépit de l'insécurité qui règne dans les provinces dans l'Est du pays, le HCR et ses partenaires continuent à fournir une assistance vitale à la population déplacée.

« En janvier, nous avons aidé 1154 familles comprenant des personnes handicapées, des femmes enceintes et d'autres vulnérables à s'installer dans des abris d'urgence nouvellement construits sur le site de Buchagara, près de Goma, au Nord-Kivu, et nous allons construire 1000 nouveaux abris bâchés sur le site de Rhoé en Ituri », a fait savoir le porte-parole de l'agence onusienne, Eujin Byun

Pour faire face aux multiples besoins humanitaires, le HCR a besoin cette année de 233 millions de dollars pour venir en aide aux déplacés internes et aux réfugiés en RDC.

Blandine Lusimana

« Des hommes armés ont pris d'assaut le site et ont tué deux adultes et cinq enfants. De nombreux abris ont été pillés et réduits en cendres. Quelque 17 000 personnes ont fui vers la ville voisine de Bule, où elles sont davantage en sécurité. Elles sont maintenant hébergées dans des écoles, des églises et des marchés de plein air mal couverts, sans nourriture ni eau suffisantes »



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



CONSTRUCTIONS ANARCHIQUES SUR LE LIT DE LA RIVIÈRE FUNA

Gentiny Ngobila sursoit à la démolition

Le gouverneur de la ville-capitale motive sa décision par la volonté de se conformer aux mesures du gouvernement de la République en rapport avec le projet Kin Elenda.

Dans un communiqué du 24 janvier, le maire de la capitale congolaise a informé l'opinion que les activités du projet « Kin Elenda » prévoient dans le volet Energie des travaux de protection du poste de Funa de la Société nationale d'électricité (Snél) contre les inondations. Pour permettre l'exécution de ces dits travaux, le gouvernement de la République, à travers ce projet, va incessamment élaborer et mettre en œuvre un plan d'action qui aboutira à l'expropriation des maisons obstruant l'écoulement des eaux de la rivière Funa entre l'avenue Luambo Makiadi (ex-Bokassa) et l'avenue des Poids lourds ainsi qu'à l'indemnisation des leurs propriétaires.

C'est donc pour se conformer à ces mesures que Gentiny Ngobila a décidé de surseoir à ladite démolition. Il demande, toutefois, aux personnes ayant entrepris de nouvelles constructions aux alentours du poste de la Snél/Funa de les interrompre immédiatement.

Lucien Dianzenza



Gentiny Ngobila visitant un collecteur d'eau/DR

ARCHIVES

Une réflexion du Pr Bob Bobutaka publiée par la revue « La Revista do Arquivo »

Dans son quatorzième numéro, «Revista do Arquivo», revue scientifique brésilienne spécialisée dans le domaine des archives, a fait mention dans ses colonnes du Pr Bob Bobutaka, à travers sa réflexion en rapport avec le questionnement épistémologique de la discipline scientifique des archives.

Une revue scientifique doit valablement remplir les critères d'un périodique ou média véhiculant les informations scientifiques afin de permettre la communication des articles scientifiques pour le développement de la science. Aussi favorise-t-elle le marketing scientifique du pays, de l'auteur, étant un instrument ou un miroir pour l'internalisation et l'appropriation de la recherche scientifique. A ce sujet, le Pr Bob Bobutaka souligne : « Dans le rendez-vous du donner et du recevoir, les scientifiques, de par le monde, doivent interagir par l'entremise de leurs revues scientifiques, selon le profil de chaque communauté scientifique universelle ».

Trois éminents scientifiques dans le domaine des archives brésiliennes ont participé à la traduction portugaise de cette étude dans «Revista do Arquivo», notamment Marcelo Antonio Chaves, Márcio Amêndola de Oliveira et Clarissa M. S. Schmidt. Cette dernière, professeure adjointe au département des Sciences de l'information à l'université fédérale de Fluminense, dans une recension, a résumé la réflexion de Bob Bobutaka en ces termes: « Dans le domaine des archives, les discussions autour des termes archivistique et archivologie avaient principalement pour

base la dichotomie entre technique et science, ou, dans certains cas, la synonymie de ces deux concepts. Cependant, une perspective qui les place clairement dans des positions différentes est défendue par Bob Bobutaka Bateko, dans l'article « Archivistique et archivologie : clarification épistémologique ». Et parmi ses mots-clés, il y a : *Epistémologie, archivologie, archivistique* »

Les définitions...

A propos de la définition des termes de référence contenus dans l'étude, l'on note que la « scientosociométrie » se veut « un cadre méthodologique fondé sur l'évaluation de la science, sinon des connaissances et savoirs scientifiques dans un environnement donné et pendant un intervalle de temps précis. Elle favorise la lecture de l'impact des entreprises scientifiques selon les auteurs des publications scientifiques, les thèmes, les environnements de recherche, le temps de recherche, etc. Elle est aussi un instrument pour la visibilité internationale de l'heuristique scientifique ». C'est une approche mathématique initiée par Bob Bobutaka depuis le début de la décennie 2010 pour analyser l'impact de



Le Pr Bob Bobutaka

la science, en misant notamment sur la cartographie géométrique de la production et la consommation des connaissances scientifiques et des savoirs scientifiques. Et la « scientométrie » a été créée pour mesurer la science sur fond des publications en série dénommées les revues scientifiques. « (...) ce n'est qu'à partir de 1950 que Derek John de Solla Price fonde véritablement la discipline, en théorisant et mettant en pratique l'utilisation des articles scientifiques comme indicateurs quantitatifs de l'activité de recherche », indique le Pr Bob Bobutaka. Il signifie « Qu'il s'agisse

de la scientométrie ou de la scientosociométrie, les unités statistiques de référence sont la revue scientifique (unité de mesure du contenant) et l'article scientifique (unité de mesure du contenu). Il faudra retenir que la théorie des indices bibliométriques ou la théorie des indices du livre constitue le modèle d'explication des activités bibliométriques, bibliothéonométriques, scientométriques, scientosociométriques, entre autres ».

Le Pr Bobutaka continue : « L'archivologie, comme discipline validée épistémologiquement, est dans la dynamique pro-

gressive de son enrichissement scientifique. Du point de vue épistémologique, nous l'avons déjà enrichie avec la théorie des besoins des archives et la théorie de l'inertie des archives... ».

Au passage, il a abordé assez largement la théorie de la connaissance et l'appropriation des archives conçue pour l'imprégnation holistique et parfaite des archives, tout en établissant une démarcation entre le savoir scientifique et la connaissance scientifique. Il confirme que la gnoséologie accumule la connaissance en général, de même que la science accumule les connaissances scientifiques qui sont l'expression du nucléaire d'un domaine scientifique caractérisé par le principe de la vérifiabilité. Le professeur clôture sa réflexion par ces mots : « Somme toute, la conception des théories scientifiques dans le domaine des archives, les réflexions méthodologiques y relatives, etc., sont plus les préoccupations des archivologues que des archivistes ». Déjà auteur prolifique d'une vingtaine d'ouvrages, cet éminent chercheur des sciences de l'écrit et de la mémoire compte publier quelques livres au cours de cette année 2023.

Martin Engimo

LITTÉRATURE

«Le peuple d'abord !» d'Urbain Ockh Rubesch

Auteur de «Denis Sassou N'Guesso, la cour des grands et 2016 : demain quel destin ? » paru en avril 2015, Urbain Ockh Rubesch écrit à nouveau sur un des personnages clés de l'histoire politique des deux Congo : «Le peuple d'abord !», nouvelle œuvre aux Éditions Persée, mise en lumière d'Étienne Tshisekedi décédé le 1^{er} février 2017 à Bruxelles.

Pour l'ouvrage structuré et composite qui s'intéresse aux questions fondamentales de développement, d'équité et de progrès, l'auteur part d'un constat unanime à propos de la situation de l'Afrique d'hier et d'aujourd'hui.

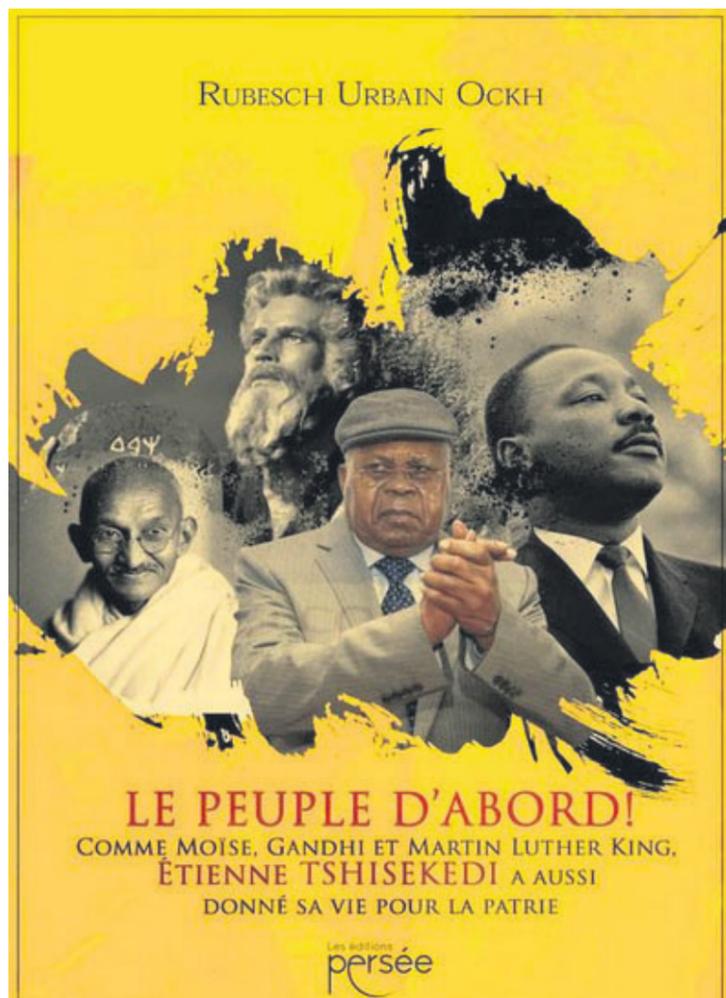
Il en ressort, entre autres, que c'est un continent avec d'immenses richesses, reconnues, parfois spoliées, souvent confis-

quées. Un continent avec la pluralité de ses paysages et de sa biodiversité. Pourtant, face à cette foison de ressources naturelles, il estime que la véritable richesse, c'est plutôt celle constituée par les ressources humaines.

Faisant côtoyer des émancipateurs ayant marqué le XX^e siècle, Urbain Ockh Rubesch, dans son nouvel ouvrage «Le peuple d'abord!», donne à découvrir la vision d'un humanisme éclairé pour l'avenir d'une Afrique juste et équitable, un véritable message d'espoir, à travers le personnage d'Étienne Tshisekedi, ancien homme d'État de la République démocratique du Congo ayant donné sa vie pour sa patrie à l'instar de Moïse sortant son peuple d'Égypte, de Gandhi ayant obtenu l'indépendance de l'Inde et de Martin Luther King gagnant l'abolition de la ségrégation aux États-Unis.

Journaliste et écrivain, se définissant avant tout comme humaniste, Rubesch Urbain Ockh est l'auteur de romans tel que «Des racines énigmatiques de la France au Congo».

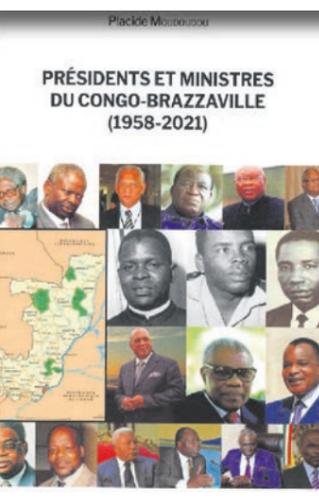
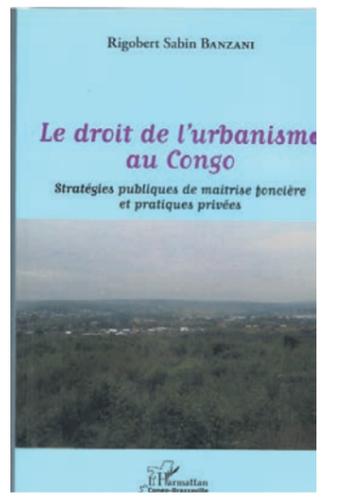
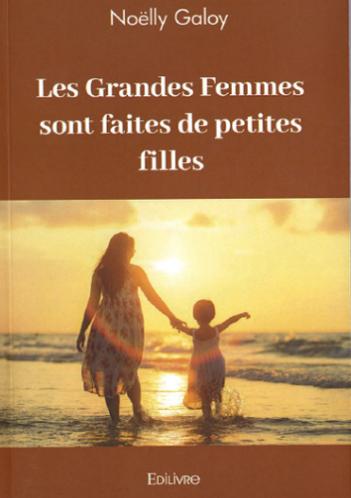
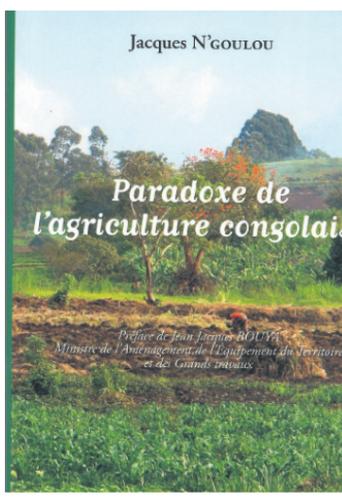
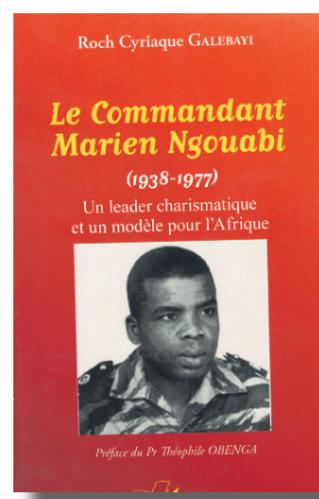
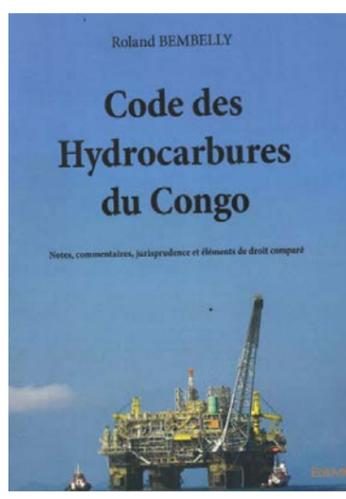
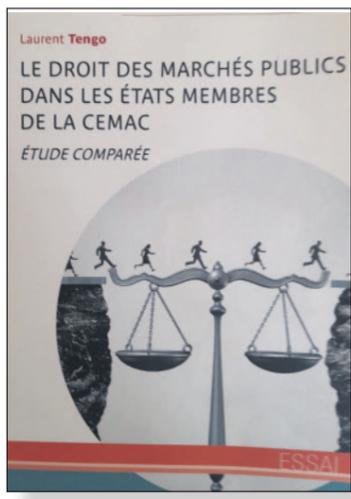
Marie Alfred Ngoma



«Le peuple d'abord!», donne à découvrir la vision d'un humanisme éclairé pour l'avenir d'une Afrique juste et équitable, un véritable message d'espoir, à travers le personnage d'Étienne Tshisekedi, ancien homme d'État de la République démocratique du Congo ayant donné sa vie pour sa patrie à l'instar de Moïse sortant son peuple d'Égypte, de Gandhi ayant obtenu l'indépendance de l'Inde et de Martin Luther King gagnant l'abolition de la ségrégation aux États-Unis.



EN VENTE





Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

CHAN 2023

Les quarts de finale s'annoncent alléchants

Au terme des matches de poules de la 7^e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) Algérie 2023, les amoureux du football africain ont des yeux braqués sur les huit équipes qualifiées pour les quarts de finale, prévus pour les 27 et 28 janvier.

Le choc Algérie-Côte d'Ivoire et les confrontations entre le Sénégal et la Mauritanie puis le Ghana et le Niger ainsi que Madagascar-Mozambique sont les affiches des quarts de finale du Chan. La prochaine étape de la compétition s'annonce très exceptionnelle puisque sur les huit équipes présentes en quarts de finale lors de la dernière édition, aucune ne s'est qualifiée cette fois pour le second tour. La succession du Maroc, forfait, est totalement ouverte.

Le premier match des quarts de finale mettra

aux prises le pays hôte à la Côte d'Ivoire, le 27 janvier au stade Baraki d'Alger. Dans leur antre où ils ont fait le plein avec trois victoires en trois matches, les hommes de Madjid Bougherra ont la faveur des pronostics devant des Ivoiriens au parcours irrégulier. Les Éléphants locaux ont, en effet, commencé par une défaite face au Sénégal (0-1), puis un match nul devant la République démocratique du Congo (0-0), avant de battre l'Ouganda (3-1) lors de la dernière journée, arrachant du coup une qualification

quasi inespérée.

Le même jour, le derby Sénégal-Mauritanie va, sans nul doute, mobiliser les supporters car, le Sénégal qui dispute son troisième Chan semble prêt à tout donner. La Mauritanie, elle, a fêté sa première qualification en quarts au Chan, après deux tentatives infructueuses. Après avoir sorti le dernier finaliste de la compétition (Mali), la Mauritanie pourra surprendre les Lions locaux.

Le Niger a été le dernier pays à valider son ticket pour les quarts de finale du Chan 2023 mardi en



réussissant l'exploit face au Cameroun (1-0). Les hommes de Harouna Doula ont douché les favoris camerounais en inscrivant leur but à la 71^e min. Une victoire qui leur permet de finir en tête du groupe E et de décrocher l'unique ticket de cette poule à trois où était logé le Congo.

Le dernier quart de finale entre Madagascar et Mo-

zambique opposera deux outsiders qui ont déjoué les pronostics au premier tour. Les Malgaches se sont offerts le luxe de battre le Ghana (2-1) et le Soudan (3-0) avec beaucoup de la manière. Les Mozambicains ont réussi à terminer derrière l'Algérie après avoir notamment disposé de la Libye, titrée en 2014.

Rude Ngoma

DETTE DE LA ZAMBIE

Pression américaine sur le créancier chinois

Les Etats-Unis ont promis lundi de faire pression sur les créanciers de la Zambie et notamment la Chine, pour alléger la dette colossale du pays d'Afrique australe en défaut de paiement qui tente de restructurer ses emprunts.

« Nous continuerons à faire pression pour que les principaux créanciers, bilatéraux et du secteur privé, participent de manière significative à l'allègement de la dette de la Zambie, en particulier la Chine », a affirmé la secrétaire d'État américaine au Trésor, Janet Yellen, en visite à Lusaka dans le cadre d'un voyage d'une dizaine de jours en Afrique. Le « traitement de la dette de la Zambie est une priorité absolue pour le Trésor », a-t-elle ajouté à l'issue d'une rencontre avec le ministre zambien des Finances, Situmbeko Musokotwane.

Elle s'est également entretenue avec le président Hakainde Hichilema qui

a dit espérer que la restructuration de la dette du pays soit achevée au cours des deux prochains mois. « Tant que nous ne résoudrons pas cette question, cela faussera les progrès que nous avons réalisés jusqu'ici », a-t-il fait savoir. En 2020, la Zambie a été le premier pays africain à se retrouver en défaut de paiement sur sa dette extérieure - estimée à 17,3 milliards de dollars - depuis le début de la pandémie de covid-19. Sa dette avait explosé sous Edgar Lungu, qui avait contracté des emprunts massifs pour financer une frénésie de projets d'infrastructures pendant ses six années à la présidence. Hakainde Hichilema, élu en 2021 sur des promesses

d'éradiquer la corruption et ressusciter l'économie, a permis d'améliorer les relations du pays avec ses créanciers et les donateurs internationaux. Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont débloqué des aides. Le G20 a aussi convenu d'un « cadre commun » pour la restructuration de la dette des pays les plus pauvres mais sa mise en œuvre est lente. Les États-Unis accusent la Chine, principal créancier de nombreux pays africains, de ralentir le processus. L'administration Biden tente de regagner de l'influence en Afrique, terrain d'une âpre concurrence économique et politique entre grandes puissances.

Noël Ndong

COOPÉRATION

François Barateau confirme l'appui de la France pour moderniser la ville océane

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la France en République du Congo, François Barateau, a garanti à la presse l'aide de la France pour la modernisation de la capitale économique, lors de la sortie de l'audience qu'il a eue le 25 janvier avec Evelyne Tchitchelle, maire de Pointe-Noire.



Photo de famille à la fin de l'audience DR

Dans l'entretien qu'il a eu avec la presse, François Barateau a rappelé que son pays a toujours accompagné les aménagements de la ville de Pointe-Noire sur l'amélioration des différentes infrastructures pour le bien-être des citoyens. « Je viens de faire part à madame le maire de notre disponibilité de continuer à travailler davantage avec les autorités de cette ville. La France entend accompagner davantage la ville de Pointe-Noire sur le drainage des eaux à travers l'Agence française de développement. Ceci aura un impact sur le quotidien des habitants de cette ville », a-t-il dit.

En outre, François Barateau s'est réjoui de voir une femme à la tête de cette ville. « Je suis très ravi conformément à ce choix, je félicite les Ponténégrins pour ce choix. Ainsi, j'espère que madame le maire va satisfaire les habitants de la ville pour l'espoir que ces derniers ont su placer sur elle », a-t-il déclaré.

Séverin Ibara

FORCES DE SÉCURITÉ

Le nouveau commandant de la Garde républicaine installé dans ses fonctions

Après sa nomination le 3 janvier dernier, le colonel Basile Boka a officiellement pris le commandement de la Garde républicaine ce 25 janvier à Brazzaville.

« Vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera pour l'intérêt du service, l'exécution des règlements militaires, l'observation des lois et règlements de la République, conformément à la Constitution », a déclaré le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, s'adressant aux troupes de la Garde républicaine,

« Vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera pour l'intérêt du service, l'exécution des règlements militaires, l'observation des lois et règlements de la République, conformément à la Constitution »

lors de la prise de commandement du colonel Basile Boka. Celui-ci succède au général de brigade Gervais Akouangue, désormais commandant de la Gendarmerie nationale.

Le nouveau commandant de la Garde républicaine était jusqu'à sa nouvelle promotion commandant de la zone militaire de défense n°8, Kinkala, département du Pool. Ancien chef d'état-major de la direction générale de la sécurité présidentielle où il a évolué entre 1998 et 2007, le colonel Basile Boka a exercé les fonctions de commandement au 402e bataillon d'infanterie entre 2009 et 2011.

Il a dirigé le premier régiment blindé et le sous-groupe opérationnel de Mindouli, au Pool, dans le cadre de l'opération « Kimia » destinée à ramener la quiétude dans cette partie du pays à la suite des troubles sociopolitiques. Basile Boka était en fonction à Kinkala depuis 2016.

Rominique Makaya



Le nouveau commandant de la GR/Adiac

ART PICTURAL

Dossou Makawu expose à Brazzaville

Le vernissage de l'exposition d'art contemporain de l'artiste Dossou Makawu a lieu ce 26 janvier à Pefaco hôtel Maya-Maya, sous le parrainage de Laurent Petit et du directeur général dudit hôtel, Alexandre Becher.

Plusieurs tableaux mixtes seront exposés dans le hall de Pefaco hôtel Maya-Maya, à l'instar de « Me voici » ; « Négociation sur l'environnement d'aujourd'hui » ; « Transmission du savoir » ; « Equilibre » ; ... La démarche de Dossou Makawu n'est pas pessimiste. C'est grâce à la science autant qu'à la culture et au dialogue que les hommes seront capables de se dépasser. Il convoque l'histoire et le présent en poussant les amoureux des œuvres d'art à une réflexion joyeuse et grave sur les enjeux brûlants, dans tous les sens du terme, des questions environnementales. Son style unique, sa maîtrise du geste pictural, son talent de composition sont ses armes pacifiques pour secouer les modes de vie et valeurs des amoureux de l'art pictural.

En effet, Dossou Makawu met, dans ses dernières toiles, son talent au service de la protection de l'environnement. Ses compositions sont faites de fourches et de roues



Dossou Makawu en plein travail/DR

de vélo, de guidons, de selles, de pédales, mais aussi de moteurs, de calendres automobiles, de cartes électroniques ou d'autres composants d'appareils électroménagers, ou encore d'objets issus d'un quo-

tidien moderne. Tous ces objets deviennent partie intégrante d'une sorte de paysage réaliste dans lequel la nature qui peine à être présente mais n'est jamais absente. La thématique à laquelle Dossou invite les amoureux de l'art pictural ne saurait être plus pertinente à l'époque actuelle et questionne la responsabilité de l'homme face à son environnement. A la fois réaliste et imaginaire, son art pose des questions très actuelles sur le rapport de l'humain à l'écologie. Son coup de pinceau implacable pousse à prendre position, et ses couleurs réveillent les amoureux des œuvres d'art de leur rêve de toute puissance.

Né en 1980 à Kinshasa, en République démocratique du Congo, où il vit et travaille, Dossou Makawu est détenteur du diplôme de graduat en art plastique, option peinture, obtenu à l'Académie des beaux-arts de Kinshasa. Il est également diplômé d'Etat en art plastique, option peinture.

Bruno Okokana

PARLEMENT

Trente-deux affaires à l'ordre du jour de la session du 1^{er} février

Les conférences des présidents tenues le 25 janvier à Brazzaville au niveau des deux chambres ont arrêté globalement trente-deux affaires pour la session ordinaire administrative qui va s'ouvrir le 1er février prochain, au nombre desquelles vingt-quatre à l'Assemblée nationale et huit au Sénat.

En ce qui concerne la chambre basse du Parlement, hormis les traditionnelles questions orales au gouvernement avec débat et la question d'actualité en lice, plusieurs projets de loi et de ratification de grande importance y sont aussi inscrits.

Il s'agit, entre autres, du projet de loi portant protection et assistance aux personnes déplacées à l'intérieur du Congo et de celui portant création des établissements publics dans les domaines maritime et fluvial et de la statistique.

Au cours de cette session, a souligné Fernand Sabaye, premier secrétaire de l'Assemblée nationale, les députés devront aussi plancher sur le projet de loi portant organisation, composition et fonctionnement de la Cour des comptes et de discipline budgétaire.

S'agissant du Sénat, selon le deuxième secrétaire de cette institution, Joseph Yédikissa-Dhadié, au nombre des huit affaires à l'ordre du jour, sept sont anciennes et une nouvelle, notamment l'apurement des comptes du Sénat.

Parmi les anciennes affaires, on note celles liées à la gouvernance des finances publiques, le budget du Sénat exercice 2023 ainsi que celle visant l'encadrement juridique et institutionnel des contrats de partenariat public-privé.

Les conférences des présidents ont été dirigées respectivement par Pierre Ngolo, président du Sénat, et Isidore Mvouba, celui de l'Assemblée nationale, en présence du Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso.

Jean Jacques Koubemba et Firmin Oyé